



## Traité Guittin

### Michna 4 - Chapitre 4

עבד שנשבה ופדאוהו לשם עבד, ישתעבד; לשם בן חורין, לא ישתעבד. רבן שמעון בן גמליאל אומר, בין כך ובין כך, ישתעבד. עבד שעשאו רבו אפותיקי לאחרים, ושיחררו שורת הדין, אין העבד חייב כלום; אלא מפני תיקון העולם, כופין את רבו, ועושה אותו בן חורין, וכותב שטר על דמיו. רבן שמעון בן גמליאל אומר, אינו כותב, אלא משחרר.

Un esclave qui a été fait prisonnier et que l'on a racheté, si c'est en vue de le maintenir esclave, doit servir ; si c'est en vue de le rendre libre, il ne doit pas servir. Rabban Chimon ben Gamliel dit : « Dans un cas comme dans l'autre, il doit servir. Un esclave que son maître a hypothéqué à d'autres, puis affranchi ne doit légalement rien. Mais dans l'intérêt général, on astreint son maître à le rendre libre et il écrit un acte de reconnaissance de dette du montant de sa valeur. Rabban Chimon ben Gamliel dit : « Ce n'est pas lui qui l'écrit, mais celui qui le rend libre ».



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)